

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Band: 39 (1947)
Heft: 11-12

Artikel: Les disponibilités actuelles de l'économie française en énergie mécanique
Autor: Jeanmaire, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384522>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sur les 11,6 millions versés par les fédérations, les subventions des pouvoirs publics pour l'assurance-maladie n'ont pas dépassé 200 000 francs. Les tableaux ci-dessus ne concernent que les prestations dont les membres ont bénéficié directement. Les versements faits par les fédérations aux œuvres de secours ou les subventions accordées pour des buts sociaux ne figurent pas dans ces sommes. Disons, en résumé, que l'on ne saurait apprécier assez hautement la valeur de ces prestations pour l'individu et la collectivité. Par leur initiative et leur solidarité, les syndicats contribuent à réduire sensiblement les dépenses d'ordre social des pouvoirs publics. Il est bon de le rappeler en cette période de discussions budgétaires.

Les disponibilités actuelles de l'économie française en énergie mécanique

Par *Henri Jeanmaire*

Dans l'état présent de la technique industrielle, les ressources en énergie mécanique ont trois origines principales, le charbon, le pétrole et ses dérivés (auquel on peut joindre le gaz naturel), les chutes d'eau équipées. Leur importance reste encore très inégale. Avant la dernière guerre, on attribuait, grosso modo, au charbon de terre les deux tiers de l'énergie mécanique utilisée dans le monde, un cinquième au pétrole, alors que la force hydraulique ne fournissait encore que 8% du total.

Une faiblesse de la constitution industrielle de l'économie française est que le développement auquel elle avait atteint bien avant la guerre la faisait dépendre de l'extérieur pour une fraction importante (38%) de la force motrice nécessaire à ses industries. Le territoire français renferme du charbon, mais l'extraction est inférieure à la consommation; le pétrole ne s'y est rencontré jusqu'ici qu'en quantités infimes; seule l'utilisation de la force hydraulique, à laquelle se prête la nature montagnaise d'une partie du pays, permet d'accroître les ressources en énergie sans grever le passif de la balance commerciale.

La limitation de l'énergie mécanique disponible a constitué le principal goulot d'étranglement qui, la guerre terminée, a ralenti l'expansion de la production industrielle. La situation eût été pire si une action systématique, qui se poursuit, n'avait été entreprise en vue de surmonter partiellement cet obstacle. Quelques indications sur la façon dont la question se présentait au milieu de l'année 1947 montreront dans quel sens a été orienté cet effort et les difficultés qui restent à résoudre.

On a calculé qu'au mois de mars 1947 la consommation totale d'énergie provenant des trois sources indiquées plus haut et expri-

mée en calories avait rejoint et même légèrement dépassé le niveau de 1938, alors qu'en 1945 elle n'atteignait même pas 60% de ce niveau. D'autre part, une certaine économie avait été réalisée sur la consommation proportionnelle de charbon.

Le charbon (et l'électricité thermique) qui, en 1938, comptait pour 77,7% dans le total de la consommation d'énergie ne représentait plus que 71,6% de la consommation de mars 1947, la part proportionnelle des produits pétroliers se retrouvant voisine de ce qu'elle était en 1938 (15,4% au lieu de 14,7%), la fraction incombant à l'électricité hydraulique passait de 7,6% à 13%.

La part du charbon reste nécessairement prépondérante. Le niveau de production de 1938 dans les mines a été, en un certain sens, retrouvé et même dépassé dès 1946 et, avec une extraction mensuelle de 4,6 millions de tonnes en janvier et en mars 1947, l'indice 116 avait été atteint.

Ce résultat ne doit pas être minimisé si l'on tient compte qu'à la même époque le niveau de la production comparée à celle de l'avant-guerre dans les principales houillères européennes n'était que de 92% pour la Belgique, 86% pour la Grande-Bretagne, 80% pour la Hollande, 55% pour l'Allemagne occidentale.

La comparaison des chiffres indices relatifs aux différents éléments de l'activité des mines fait, néanmoins, ressortir que l'accroissement de leur production n'a pu être proportionnel à ce que l'augmentation des attributions de main-d'œuvre (un tiers de plus) et l'allongement de la durée du travail journalier et hebdomadaire (près d'un quart) auraient autorisé à prévoir. Le rendement individuel a fléchi et n'a pas donné, jusqu'ici, de signe d'amélioration. Compte tenu des difficultés de recrutement qui sont à prévoir pour le remplacement, dans la seconde partie de l'année, de la main-d'œuvre des prisonniers de guerre employés dans les mines (16% des effectifs), il y a lieu de craindre que la production de l'année ne dépasse pas 50 à 51 millions de tonnes de charbon, c'est-à-dire reste voisine de celle de l'année précédente.

Une amélioration plus décisive paraît subordonnée à l'exécution d'un ensemble de travaux de modernisation dont le programme a été établi de façon détaillée et doit être mis en train incessamment: il comporte la substitution de l'électricité à l'air comprimé, la mécanisation des transports, la création d'un outillage pour l'abatage adapté aux galeries d'accès mal commode qui prédominent dans les houillères françaises. Ces conditions réalisées, atteindra-t-on, dès 1955, comme l'admettent les auteurs du plan, une extraction de 75 millions de tonnes?

Le complément demandé à l'importation reste précaire. Les allocations dans la première partie de l'année ont été inférieures à 1 million de tonnes par mois. Il s'en faut de 500 000 tonnes que le montant des disponibilités mensuelles égale celui de 1938, année

de médiocre activité industrielle. Déduction faite des besoins du gaz, de l'électricité, des transports et du chauffage, les attributions à l'industrie ne dépassent guère 1 900 000 tonnes par mois et sont susceptibles d'être diminuées.

On est ainsi amené à se tourner vers une utilisation plus grande des dérivés du pétrole et, en particulier, des produits semi-lourds comme combustibles dans les chaudières, fours à flamme et dans les moteurs Diesel. L'origine première doit en être demandée à l'importation, mais les prix du « fuel » importé se comparent avantageusement à ceux du charbon et les tonnages n'en sont limités que par la question des devises et la capacité, insuffisante encore, des « tankers ». La remise en état des raffineries fort atteintes par les destructions de la guerre permet d'augmenter progressivement la part proportionnelle des huiles brutes dans l'ensemble des importations de produits pétroliers; l'importation des produits raffinés reste cependant encore supérieure à celle de l'avant-guerre. Au cours de l'année 1947, le programme de fabrication des raffineries françaises prévoit 1 600 000 tonnes de fuel et 1 840 000 tonnes en 1948; en 1955, la production pourrait être portée à 5 millions de tonnes et la consommation atteindre 8,5 millions.

Le potentiel de la production d'électricité d'origine hydraulique se développe à mesure que continue à progresser l'équipement du territoire. En 1946, la consommation incombant à cette source d'énergie a été de 30% supérieure à celle de même origine en 1938. Il s'agit, naturellement, d'une production soumise à de fortes variations saisonnières et à certains aléas annuels. Quant à la consommation totale d'électricité, développée par la pénurie de charbon, elle dépasse de près de 50% celle de 1948.

La situation syndicale en France

Par R. Bothereau, secrétaire de la C. G. T.

La C. G. T. française traverse une crise dont on ne peut encore savoir, à l'heure où j'écris, comment elle évoluera.

Pour bien comprendre la situation présente il faut savoir que la C. G. T. est le produit d'une fusion, réalisée en 1936, entre deux centrales syndicales dont l'une, qui portait déjà le nom de C. G. T., était rattachée à la Fédération syndicale internationale dite d'Amsterdam, dont l'autre, la C. G. T. U., était dépendante de la Fédération syndicale rouge, de Moscou.

En réalité l'unité organique de 1936 n'a jamais complètement aboli la lutte d'influence que les deux tendances opposées continuèrent de se livrer à l'intérieur de la centrale unifiée.